

# Luttons contre les abus !

## LES EMPLOYEURS DU SPECTACLE (OU D'AILLEURS) NE SONT PAS NOS ALLIÉS.

Commençons par une définition : *"Le corporatisme est une doctrine socio-économique favorable à l'existence d'organisations - les corporations - regroupant les acteurs d'une même profession, qu'ils soient salariés ou employeurs. Il propose d'en faire des organismes incontournables de consultation pour les pouvoirs publics. Le corporatisme s'oppose donc au regroupement des travailleurs dans des syndicats interprofessionnels."*

Alors qu'une nouvelle mission de concertation est mise sur pied par le gouvernement, son porte-parole, Mr Jean-Patrick GILLE, dans ses prises de paroles répétées, tend à faire croire que les salariés du spectacles et leurs employeurs auraient des intérêts communs ; c'est bien évidemment faux.

Voici quelques exemples récents qui démontent le mythe d'un corporatisme douillettement béat ; rien que du vécu :

**1** Fifi (les identités ont été modifiées) est embauchée par une grosse association Marseillaise de formation culturelle qui lance un chantier de six mois. Elle est embauchée avec une période d'essai de trois mois prolongée sans raison et hors délais pour trois mois supplémentaires. Fin de la période d'essai et fin du chantier ; Fifi est remerciée pour le travail remarquable qu'elle a effectué. Mais elle gagne son procès au prudhomme.

**2** René est embauché sur un gros festival marseillais. Il est en grève avec de nombreux camarades depuis plusieurs jours et le mouvement va empêcher la représentation d'un important spectacle de danse. Ni une ni deux, la patronne de ce festival (les identités ont été modifiées) décide de remplacer les salariés grévistes par des stagiaires qu'elle a sous le coude.

**3** Sur un autre festival, dans une ville proche de Marseille, Maurice est lui aussi en grève. Le blocage du festival doit se décider en Assemblée Générale demain, la décision est incertaine. Le patron du festival embauche pour un jour (celui de l'AG) des salariés qui pourraient faire pencher la balance... du bon côté !

**4** Dans le même temps dans les quartiers nord de Marseille, des pressions sont exercées sur les travailleurs intermittents et permanents d'une scène nationale pour qu'il ne se mettent pas en grève le soir de la fête de départ de leur directrice ; la fête aurait coûté 10 000 euros.

## On se sent moins proches de nos patrons non ? CONTRE LES PATRONS, SEULE LA LUTTE PAIE !



**CNT13** c/o 1000 bâbords 61 rue Consolat 13001 Marseille  
stics.13@cnt-f.org <http://www.cnt-f.org/sam/>  
permanences le premier mardi du mois à partir de 18h